Université Rennes 2

Licences Accès Santé à Rennes 2

Les Licences Accès Santé (LAS) sont des licences proposant une option Santé et qui permettent de se présenter au concours pour l'accès à la seconde année en Santé.

À l'université Rennes 2, deux formations de Licence proposent des parcours Accès Santé (L.AS) : **Psychologie** et **STAPS**. Ces parcours s'inscrivent dans le dispositif L.AS piloté par les UFR de Santé de l'Université de Rennes. Vous trouverez des informations générales sur la FAQ PASS/L.AS.

Informations communes aux deux parcours L.AS à Rennes 2

- La candidature à ces parcours se fait sur Parcoursup via les portails Licence Psychologie ou Licence STAPS.
- Les étudiants suivent leur majeure (environ 16H / semaine) à Rennes 2.
- La mineure santé (environ 4H / semaine) est dispensée en ligne par l'Université de Rennes. Elle est commune à l'ensemble des L.AS (Univ-Rennes, Rennes 2 et UBS).
- Pour l'accès à chaque formation de santé, il n'y a pas de quota par mention de L1. Seul le nombre global de places pour l'ensemble des L1 L.AS est fixé par convention entre les établissements partenaires (par exemple, en 2023-2024, 60 places en médecine pour les L1 L.AS, cf. la FAQ PASS/LAS).
- Le recrutement dans une formation de santé est soumis à la double condition de la validation de la L1 et de la mineure santé. C'est une condition nécessaire mais pas suffisante; l'accès effectif dépend du classement.
- Les étudiants inscrits en L.AS 1 qui valident leur L1 mais qui ne parviennent pas à intégrer la formation de santé de leur choix peuvent poursuivre en L2, avec ou sans l'option L.AS 2.

Informations spécifiques

Licence Psychologie

- En L1, **40 places** sont proposées sur Parcoursup dans le portail Licence Psychologie.
- Toutes les formations du dispositif global L.AS sont accessibles à l'issue de ce parcours, soit :
 - Médecine
 - Maïeutique
 - Odontologie
 - Pharmacie
 - Kinésithérapie
 - Ergothérapie
 - Podologie-Pédicurie
- Les étudiants inscrits en PASS mineure psychologie qui ont validé l'année de PASS mais ne sont pas parvenu à intégrer la formation de santé de leur choix peuvent poursuivre en L2 psychologie, avec ou sans l'option L.AS 2, après examen de leur dossier par une commission pédagogique.

Licence STAPS

- La L1 L.AS STAPS est proposée sur le site de **Rennes** et sur le site de **Saint-Brieuc.**
- Sur Parcoursup, **30 places** sont proposées à Rennes et **25 places** à Saint-Brieuc.
- Les critères de classement des dossiers sont exactement les mêmes que pour les candidatures en Licence STAPS "simple" (sans option santé).
- Il n'y a pas de mineure STAPS en PASS, donc pas d'accès de droit à une L2 STAPS à l'issue d'une PASS.

Attention, seules les formations suivantes sont accessibles à l'issue d'une L1 L.AS STAPS **:**

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie

Cela signifie en particulier que l'accès à la formation kinésithérapie ne se fait pas via ce parcours L1 STAPS accès santé (L.AS) mais via un autre parcours, la L1 STAPS M2R (cf. ci-dessous).

Licence Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation

Il existe un autre parcours en L1 STAPS, appelé **L1 STAPS M2R** "Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation", qui ne doit **pas être confondu** avec la L1 STAPS L.AS.

- Ce parcours donne accès aux formations :
 - Kinésithérapie
 - Ergothérapie
 - Podologie-Pédicurie
- Le nombre de places pour chacune de ces formations via le parcours L1 STAPS M2R est pré-défini :
 - 30 places en kinésithérapie
 - 10 en Ergothérapie
 - 7 en Podologie-Pédicurie